

# La Convention Internationale des Droits de l'Enfant fête ses 20 ans

Permettre à chaque enfant de vivre pleinement son enfance



**Le Département du Pas-de-Calais souhaite un bon anniversaire à tous les enfants et leurs parents.**

**Le 20 novembre 1989**, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant a été signée par tous les pays du monde, à l'exception des Etats-Unis et de la Somalie. Encore aujourd'hui, beaucoup d'enfants souffrent sur tous les continents.

**L'enfance et la famille sont au cœur des préoccupations du Département du Pas-de-Calais.** Le Conseil général accompagne au quotidien les parents et agit avec eux pour le bien-être de leurs enfants.

Remerciements au Racing Club de Lens



# Les 8 Droits fondamentaux pour les enfants :

- le Droit à l'éducation et à l'instruction
- le Droit à la famille
- le Droit à la santé
- le Droit d'être protégé contre toute forme de discrimination
- le Droit à la protection contre la guerre et la privation de liberté
- le Droit à la protection contre les mauvais traitements et contre l'exploitation sexuelle
- le Droit à la liberté d'opinion et d'expression
- le Droit à la protection contre l'exploitation dans le travail

**Le Pas-de-Calais a de l'ambition pour ses enfants**